



# Dossier de demande de subvention

Fonds social européen  
Emploi et inclusion en métropole  
Période de programmation 2014-2020

<b>Numéro de dossier</b>	202001302
<b>Date du dépôt initial de la demande</b>	27/02/2020

## IDENTIFICATION DU DOSSIER

### Intitulé de l'opération

Vos emplois, un tremplin pour nos jeunes

### Candidat

Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes

### Personne chargée du suivi de l'opération

<b>Contact</b>	DUSSIN
<b>Fonction</b>	
<b>Téléphone</b>	0558904292
<b>E-Mail</b>	pdu@landes.cci.fr

### Période prévisionnelle de réalisation

du 31/03/2020 au 31/12/2020

### Coût total prévisionnel

91 116,04

### Subvention FSE sollicitée

45 558,02

### Axe prioritaire/objectif thématique/ priorité d'investissement/objectif spécifique du programme opérationnel

3.9.1.2.794 - 2) Mobiliser les employeurs pour prendre en compte les compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi et favoriser leur insertion

## Contexte global

<b>Intitulé du projet</b>	Vos emplois, un tremplin pour nos jeunes
<b>Période prévisionnelle de réalisation du projet</b>	du 31/03/2020 au 31/12/2020
<b>Coût total prévisionnel éligible</b>	91116.04 €
<b>Aide FSE sollicitée</b>	45558.02 €
<b>Region administrative</b>	072 - Aquitaine
<b>Référence de l'appel à projets</b>	Conseil départemental des Landes - AAP2 2019 AP2 D2 Mobiliser les employeurs et des entreprises landaises dans les parcours d'insertion
<b>Lien vers la description complète</b>	Cet appel à projet finit le 28/02/2020 à 23:59 <a href="https://www.landes.fr/">https://www.landes.fr/</a>
<b>Axe prioritaire</b>	3 - Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion
<b>Objectif thématique/priorité d'investissement/objectif spécifique/dispositif</b>	3.9.1.2.794 - 2) Mobiliser les employeurs pour prendre en compte les compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi et favoriser leur insertion

## Localisation

Lieu de réalisation du projet

**Lieu de réalisation du projet**

Commune, département, région, ...

Département des LANDES

**Une partie des actions sera-t-elle réalisée en dehors du territoire français mais au sein de l'Union européenne ?**

Non

## Contenu et finalité

### Décrivez le contexte dans lequel s'inscrit votre projet

Diagnostic de départ, analyse des besoins / problèmes

Pour la période de programmation 2018-2020, le Département des Landes est gestionnaire d'une partie des crédits du Fonds Social Européen (FSE). Les financements FSE viennent appuyer la politique départementale d'insertion et soutenir des actions menées sur le territoire dans le cadre du pacte territorial d'insertion. Ils permettent de renforcer les actions d'insertion à destination des publics en difficulté. Ces actions s'adressent notamment aux personnes cumulant des freins professionnels à l'emploi avec des difficultés sociales les exposant plus fortement à des risques de précarité : *jeunes précaires, bénéficiaires des minima sociaux, personnes porteuses de handicap, population marginalisée, parents isolés, seniors...*

Parmi les six dispositifs définis par le Département il en est un qui concerne directement les entreprises landaises et qui fait l'objet de cet appel d'offre

#### « Mobilisation des employeurs et des entreprises landaises dans les parcours d'insertion ».

Il s'agit de soutenir des actions visant la sensibilisation des entreprises et des employeurs landais. Il est important en ce sens de pouvoir les mobiliser pour identifier au plus près les compétences et comportements nécessaires des publics ciblés afin de faciliter leur mise en relation avec le monde de l'entreprise, leur employabilité et leur insertion professionnelle.

La Chambre de Commerce et d'industrie des Landes a initié durant l'été 2019 une opération concertée « **Dans les Landes, donnons de l'ambition à nos métiers** ».

En effet, aujourd'hui dans les Landes comme ailleurs, des écarts importants sont constatés entre les offres d'emplois, les projets de recrutement et les embauches enregistrées au sein des entreprises, qu'il s'agisse d'emplois salariés ou d'apprentis.

De nombreux emplois restent ainsi non pourvus dans les PME-PMI, alors que de réelles opportunités de carrières se présentent .

Certains métiers comme ceux de l'industrie, du BTP ou de la logistique en particulier, sont encore trop fortement marqués par une image liée à la pénibilité, aux tâches dangereuses, aux salaires bas et à l'absence d'évolutions de carrière possibles.

Souvent dévalorisés, auprès des jeunes et de leur entourage mais aussi auprès des adultes en recherche d'emploi ou en reconversion, ces métiers peinent à bien communiquer, à se valoriser et à redevenir attractifs.

C'est pourtant l'ambition de la Chambre de commerce et du Conseil Départemental des Landes qui ont initié cette démarche qui se veut novatrice et qui se lance aujourd'hui de manière concertée avec les entreprises, les branches professionnelles, les Services de l'Etat, Pôle Emploi, la DIRECCTE, l'Education Nationale, mais aussi la Mission Locale ou le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Il s'est agi d'imaginer et de bâtir conjointement un plan d'actions autour de quatre thématiques :

- l'information des jeunes, de leur entourage et des enseignants sur l'économie landaise & sur l'environnement économique local,
- la sensibilisation sur les métiers proposés dans l'industrie, le BTP et la logistique,
- l'insertion professionnelle des jeunes, des adultes, leur employabilité,
- les formations professionnelles par alternance.

Dix axes de travail ciblés ont été retenus par le Club réunissant l'ensemble de ces acteurs, pour qu'un autre regard puisse être porté sur ces activités qui concentre des métiers de passion, pourvoyeurs d'emplois, des métiers pour réussir sa vie professionnelle et personnelle.

**C'est donc tout naturellement que la CCI des Landes a décidé de constituer une équipe projet pour répondre à cet appel d'offre situé dans au cœur de ce plan d'actions.**

### Faites une description synthétique de votre projet

Si l'opération se décompose en actions distinctes, citez leur intitulé et expliquez l'articulation entre ces actions pour la mise en œuvre de votre projet (le contenu des actions fera l'objet d'une fiche par action)

Pour la période de programmation 2018-2020, le Département des Landes est gestionnaire d'une partie des crédits du Fonds Social Européen (FSE). Les financements FSE viennent appuyer la politique départementale d'insertion et soutenir des actions menées sur le territoire dans le cadre du pacte territorial d'insertion. Ils permettent de renforcer les actions d'insertion à destination des publics en difficulté. Ces actions s'adressent notamment aux personnes cumulant des freins professionnels à l'emploi avec des difficultés sociales les exposant plus fortement à des risques de précarité : *jeunes précaires, bénéficiaires des minima sociaux, personnes porteuses de handicap, population marginalisée, parents isolés, seniors...*

Parmi les six dispositifs définis par le Département il en est un qui concerne directement les entreprises landaises et qui fait l'objet de cet appel d'offre

#### **« Mobilisation des employeurs et des entreprises landaises dans les parcours d'insertion ».**

Il s'agit de soutenir des actions visant la sensibilisation des entreprises et des employeurs landais. Il est important en ce sens de pouvoir les mobiliser pour identifier au plus près les compétences et comportements nécessaires des publics ciblés afin de faciliter leur mise en relation avec le monde de l'entreprise, leur employabilité et leur insertion professionnelle.

La Chambre de Commerce et d'industrie des Landes a initié durant l'été 2019 une opération concertée « **Dans les Landes, donnons de l'ambition à nos métiers** ».

En effet, aujourd'hui dans les Landes comme ailleurs, des écarts importants sont constatés entre les offres d'emplois, les projets de recrutement et les embauches enregistrées au sein des entreprises, qu'il s'agisse d'emplois salariés ou d'apprentis.

De nombreux emplois restent ainsi non pourvus dans les PME-PMI, alors que de réelles opportunités de carrières se présentent. Certains métiers comme ceux de l'industrie, du BTP ou de la logistique en particulier, sont encore trop fortement marqués par une image liée à la pénibilité, aux tâches dangereuses, aux salaires bas et à l'absence d'évolutions de carrière possibles.

Souvent dévalorisés, auprès des jeunes et de leur entourage mais aussi auprès des adultes en recherche d'emploi ou en reconversion, ces métiers peinent à bien communiquer, à se valoriser et à redevenir attractifs.

C'est pourtant l'ambition de la Chambre de commerce et du Conseil Départemental des Landes qui ont initié cette démarche qui se veut novatrice et qui se lance aujourd'hui de manière concertée avec les entreprises, les branches professionnelles, les Services de l'Etat, Pôle Emploi, DIRECCTE l'Education Nationale, mais aussi la Mission Locale ou le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Il s'est agit d'imaginer et de bâtir conjointement un plan d'actions autour de quatre thématiques :

- l'information des jeunes, de leur entourage et des enseignants sur l'économie landaise & sur l'environnement économique local,
- la sensibilisation sur les métiers proposés dans l'industrie, le BTP et la logistique,
- la médiation emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, des adultes, leur employabilité,
- les formations professionnelles par alternance.

Dix axes de travail ciblés ont été retenus par le Club réunissant l'ensemble de ces acteurs, pour qu'un autre regard puisse être porté sur ces activités qui concentre des métiers de passion, pourvoeure d'emplois, des métiers pour réussir sa vie professionnelle et personnelle.

C'est donc tout naturellement que la CCI des Landes a décidé de constituer une équipe projet pour répondre à cet appel d'offre situé dans au cœur de ce plan d'actions.

#### **Présentez les finalités de votre projet**

C'est donc tout naturellement que la CCI des Landes a décidé de constituer une équipe projet pour répondre à cet appel d'offre situé dans au cœur de ce plan d'actions.

La réponse proposée que nous avons intitulée « **Vos emplois, un tremplin pour nos jeunes** » est bâtie autour du principe de l'expérimentation qui sera conduite à l'échelle des territoires des Landes. Elle sera mise en œuvre dans des conditions qui permettront d'en évaluer les effets dans l'optique d'une généralisation du dispositif ou du moins de son prolongement.

La réponse est articulée de manière innovante. Elle privilégie la simplicité, l'opérationnel et le sur-mesure afin d'adapter les prestations et les services à la diversité des attentes des entreprises et des besoins des publics concernés.

Les actions proposées participent de la mise en œuvre de solutions et d'expérimentations par la médiation entre les jeunes et les entreprises pour que :

- d'une part des jeunes éloignés de l'emploi puissent bénéficier d'une offre d'emploi, de stages, de formation ou de parcours de redynamisation et cela sans discrimination
- d'autre part les entreprises du département soient le mieux informées et impliquées possible dans les dispositifs d'insertion et qu'elles puissent bénéficier d'un appui.

#### **Publics visés**

- Jeunes "éloignés de l'emploi" dont Mineurs Non Accompagnés.

Il s'agira d'accompagner principalement des personnes de moins de 26 ans, peu ou pas qualifiés ou issus de minorités, en recherche d'emploi et sans emploi depuis + 6 mois, ayant des difficultés ou des freins avérés à l'emploi et accompagnés dans un suivi parcours d'insertion.

Les jeunes dits « NEET », classification de personne inactive, acronyme qui désigne les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en stage ou en formation (« *not in employment, education or training* »)

Afin de justifier de l'éligibilité des publics visés il sera retenu copie des pièces d'identités et des prescriptions des différents opérateurs ( Mission Locale, conseil départemental, pôle emploi , ...)

- Entreprises (principalement des PME et des ETI) des secteurs Industriels, du Bâtiment et des Travaux publics ainsi que du Transport et de la Logistique

**Principe directeur :** action expérimentale / opérationnelle et sur mesure

**Les actions proposées se répartissent dans deux phases intimement liées dans leur architecture et leur mise en œuvre**

## **PHASE DE SENSIBILISATION, d'Information et de mobilisation**

*MDFSE Soutien aux structures*

### **A Les repérages sous plusieurs aspects**

- Repérage des différentes entreprises qui seraient susceptibles d'accueillir les jeunes éloignés de l'emploi en stage de découverte, d'insertion ou en emploi pour les sensibiliser aux savoirs être et savoirs faire
- Repérage et ciblages des postes ouverts, à ouvrir ou en perspectives et définition des niveaux de compétences requises lors d'un entretien avec les dirigeants et/ou DRH
- Repérage des articulations nécessaires avec les prescripteurs (en particulier la Mission Locale pour les jeunes) et identification des procédures possibles pour les jeunes : stages, formation, mises en situation...)
- Repérage des, situations et typologies (*selon une grille à bâtir pour mesurer la pertinence et la capacité d'engagement du participant dans un parcours vers l'emploi*) des jeunes éloignés de l'emploi avec les Collectivités, Services et Structures compétentes (Conseil Départemental, MILO, Pôle Emploi, Education Nationale...)

### **B L'information et la sensibilisation**

- Information et sensibilisation des entreprises sur "les typologies des publics et leurs difficultés ainsi que sur "les clés de l'insertion professionnelle réussie" via des matinales et/ou ateliers.
- Création d'un module spécifique concernant les MNA pour mieux éclairer les entreprises de la spécificité.
- Elaboration d'un petit guide des aides et accompagnement en matière d'insertion en partenariat avec les Collectivités, services et Structures compétentes

*Objectif : toucher au moins 100 entreprises*

- Information et sensibilisation des jeunes via des matinées de découverte de l'économie et des entreprises de proximité au travers d'ateliers "Matins de l'emploi", de visites de sites ou d'entretiens collectifs avec des professionnels de chacun des secteurs et activités concernés.

*Objectif : sensibiliser au moins 160 jeunes*

- *Synthèse entre le repérage des entreprises intéressées, de leurs opportunités et des profils et potentiels avérés des jeunes*

**PHASE DE MEDIATION ENTRE LES JEUNES ET LES ENTREPRISES POUR FACILITER LEUR EMPLOI** : orientation, aide à la définition des parcours professionnel des jeunes et mise en lien avec les entreprises

**Formalisation des accompagnements de parcours possibles en format semi-collectif et individuel**

- Ateliers d'intelligence collective : simulation Entretiens + ateliers de codéveloppement pour formaliser un souhait de parcours ou un projet professionnel avec notamment une application numérique
- Entretiens en petits groupes de 10 (recherche de voies, de formation et/ou d'emploi) et "coaching" personnalisé autour de "simulations d'entretiens ", de comportements et d'élaboration de cv pour permettre de redonner envie, confiance et pour renforcer les compétences de base qui permettent le retour à l'emploi ( maîtrise des codes sociaux, du langage, du vocabulaire professionnel, initiation aux outils numériques...)
- Accompagnement spécifique pour formaliser un souhait professionnel notamment pour les MNA
- Faire émerger leurs projets et mettre en place un plan d'accompagnement des Talents et ou des initiatives
- Préparation à la phase d'insertion en entreprise, réalisation de supports et outils destinés aux parrains/marraines et aux jeunes pour l'intégration en entreprise (formats video / pdf)

*Objectif : faire participer 160 jeunes*

**Actions opérationnelles de médiation emploi avec les jeunes :**

- Mise en place de stages de découvertes ( 2 ou 3 jours), d'insertion ( 1 à 2 semaines) ou d'intérim préfigurant une bourse au "stages réservés" avec l'appui d'un double parrainage (un jeune et un adulte de l'entreprise) pour faire une évaluation en milieu du travail
- Mise en place d'un accompagnement spécifique des MNA : orienter vers des Formations linguistique pour les personnes rencontrant des difficultés dans ce domaine et/ou à visées professionnelles.
- Faire le lien avec l'Education Nationale et les opérateurs de l'orientation et de découvertes des métiers.
- Initier des parcours métiers pré-qualifiant centré sur les secteurs ciblés. En fonction des métiers visés, les "apprenants" pourraient bénéficier d'un parrainage et suivre une formation qualifiante à l'issue ou accéder à l'
- Initier des parcours métiers pré-qualifiant centré sur les secteurs ciblés. En fonction des métiers visés, les "apprenants" pourraient bénéficier d'un parrainage et suivre une formation qualifiante à l'issue ou accéder à l'emploi, notamment via les entreprises impliquées.
- Préparer des sessions de recrutement et organiser au final un "job dating" intitulé "*40 emplois, 40 chances pour vous !*" (*Inspiré de 100 chances, 100 emplois réseau d'entreprises qui offre un parcours sur-mesure pour les jeunes 18-30 ans en difficulté d'insertion professionnelle !*) durant lequel des entreprises landaises viendront proposer 40 CDI aux jeunes les plus motivés
- *Reconnaissance des engagements employeurs et des employés lors d'une soirée spéciale « Les As du tremplin » ou d'un événementiel similaire à définir collectivement.*

#### Débouchés possibles et perspectives de consolidation

- *Bilan de l'action dans son ensemble et synthèse des bonnes et moins bonnes pratiques pour capitaliser sur ces éléments*
- *Conditions pour pérenniser le job dating « 40 emplois »*
- *Réflexions pour que cette expérimentation serve à la constitution d'un dispositif durable autour par exemple d'une École de la 2e chance (l'Ecole du 40)*

#### Calendrier de réalisation de votre projet

Décrivez le rythme de réalisation et l'enchaînement temporel éventuel des différentes actions. Si votre opération a déjà commencé, précisez son état d'avancement au moment du dépôt de votre demande de financement.

De mi mars 2020 jusqu'à minimum fin d'année 2020 (31 décembre)

**Le projet déposé fait-il partie d'une opération plus large ?** Non

**Le projet proposé est-il la reconduction d'une opération co-financée par le FSE ?** Non

## Principes horizontaux

Egalité entre les femmes et les hommes

**Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet** Non

**Prise en compte transversale de ce principe dans le projet** Oui

**Si oui, justifiez de quelle manière**

Concerne tous les publics jeunes et tous les salariés des entreprises quelque soit leur sexe

Les aptitudes et compétences de chacun seront prises en compte , tout comme leur statut familial, sans que le genre de la personne n'intervienne.

La palette des parcours professionnels et ou de formation, des emplois et des autres activités sera suffisamment large et étendue pour que toute les personnes puissent se sentir concernées et cela quelque soit leur sexe

**Non prise en compte dans le projet** Non

Egalité des chances et non-discrimination

**Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet** Non

**Prise en compte transversale de ce principe dans le projet** Oui

**Si oui, justifiez de quelle manière**

Bien au contraire , l'action concerne tous les publics jeunes éloigné de l'emploi et un accompagnement spécifique pour les MNA est prévu.

De manière positive Il s'agira de donner à ces jeunes MNA la possibilité de s'insérer dans un parcours, d'emploi ou de formations en fonction de leur aspiration.

**Non prise en compte dans le projet** Non

Développement durable (uniquement le volet environnemental)

**Prise en compte de ce principe dans une (ou plusieurs) action(s) spécifique(s) du projet** Non

**Prise en compte transversale de ce principe dans le projet** Non

**Non prise en compte dans le projet** Oui

**Justifiez la non prise en compte du principe de développement durable**

le volet environnemental ne donnera pas lieu à d'engagements supplémentaires que ceux qui régissent la vie du site et de la gestion administrative de l'établissement ( gestion de l'eau, énergie photovoltaïque, élimination progressive des plastiques, principes d'économie et de tri des déchets et des papiers affichés.

Les outils numériques seront privilégiés et les consignes d'éco responsabilité rappelé pendant les modules.

## Fiches actions

Actions composant l'opération

Intitulé de l'action	Type de l'action	Période de réalisation	
		Du	Au
Vos emplois, un tremplin pour nos jeunes: SENSIBILISATION, INFORMATION, MOBILISATION ET MEDIATION VERS L'EMPLOI	Soutien aux structures	31/03/2020	31/12/2020

**Intitulé de l'action**

Vos emplois, un tremplin pour nos jeunes:  
SENSIBILISATION, INFORMATION,  
MOBILISATION ET MEDIATION VERS  
L'EMPLOI

**Période de réalisation  
de l'action :**

**Du** : 31/03/2020

**Au** : 31/12/2020

**Objectifs de l'action**

Les actions proposées se répartissent dans deux phases intimement liées dans leur architecture et leur mise en œuvre :

## 1. PHASE DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

### A Les repérages sous plusieurs aspects

- Repérage des différentes entreprises qui seraient susceptibles d'accueillir les jeunes éloignés de l'emploi en stage de découverte, d'insertion ou en emploi pour les sensibiliser aux savoirs être et savoirs faire
- Repérage et ciblages des postes ouverts, à ouvrir ou en perspectives et définition des niveaux de compétences requises lors d'un entretien avec les dirigeants et/ou DRH
- Repérage des articulations nécessaires avec les prescripteurs (en particulier la Mission Locale pour les jeunes) et identification des procédures possibles pour les jeunes : stages, formation, mises en situation...
- Repérage des, situations et typologies (*selon une grille à bâtir pour mesurer la pertinence et la capacité d'engagement du participant dans un parcours vers l'emploi*) des jeunes éloignés de l'emploi avec les Collectivités, Services et Structures compétentes (Conseil Départemental, MILO, Pôle Emploi, Education Nationale...)

### B L'information et la sensibilisation

- Information et sensibilisation des entreprises sur "les typologies des publics et leurs difficultés ainsi que sur "les clés de l'insertion professionnelle réussie" via des matinales et/ou ateliers.
- Création d'un module spécifique concernant les MNA pour mieux éclairer les entreprises de la spécificité.
- Elaboration d'un petit guide des aides et accompagnement en matière d'insertion en partenariat avec les collectivités, services et structures compétentes
- Information et sensibilisation des jeunes via une application sur les métiers , organisation des matinées de découverte de l'économie et des entreprises de proximité au travers d'ateliers "Matins de l'emploi", de visites de sites ou d'entretiens collectifs avec des professionnels de chacun des secteurs et activités concernés.

#### Objectifs :

- toucher au moins 100 entreprises,
- sensibiliser au moins 160 jeunes,
- 100 jeunes utilisateurs de l'outil numérique.

*Synthèse entre le repérage des entreprises intéressées, de leurs opportunités et des profils et potentiels avérés des jeunes.*

## 2) PHASE DE MEDIATION ENTRE LE JEUNES ET LES ENTREPRISES : orientation, aide à la définition des parcours professionnels des jeunes et mise en lien avec les entreprises

- Identification des orientations et des projets professionnels
- Formalisation des accompagnements en format semi-collectif et individuel
- Ateliers d'intelligence collective : simulation Entretiens + ateliers de codéveloppement pour formaliser un souhait de parcours ou un projet professionnel avec notamment une application numérique
- Entretiens en petits groupes de 10 (recherche de voies, de formation et/ou d'emploi) et "coaching" personnalisé autour de "simulations d'entretiens ", de comportements et d'élaboration de cv pour permettre de redonner envie, confiance et pour renforcer les compétences de base qui permettent le retour à l'emploi ( maîtrise des codes sociaux, du langage, du vocabulaire professionnel, initiation aux outils numériques...)
- Accompagnement spécifique pour formaliser un souhait professionnel notamment pour les MNA

Pourquoi durant ces différents temps de communication avec les jeunes, ne pas faire émerger également, des projets et mettre en place l'émergence des Talents et ou des initiatives

- Préparation à la phase d'insertion en entreprise, réalisation de supports et outils destinés aux parrains/marraines et aux jeunes pour l'intégration en entreprise (formats video/pdf)

#### Objectifs :

- Faire participer 160 jeunes,
- proposer des offres d'emplois et atteindre 40 offres pourvues.

#### Contenu de l'action

Méthodes et outils utilisés, matériels mobilisés et partenariats envisagés pour la mise en œuvre de l'action. Si votre action met en œuvre l'égalité entre les femmes et les hommes, décrivez les modalités concrètes de prise en compte de ce principe (idem Egalité des chances / lutte contre les discriminations et Développement durable)

**A ) Les repérages sous plusieurs aspects :**

- Repérage des différentes entreprises qui seraient susceptibles d'accueillir les jeunes éloignés de l'emploi en stage de découverte, d'insertion ou en emploi pour les sensibiliser aux savoirs être et savoirs faire
- Repérage et ciblages des postes ouverts, à ouvrir ou en perspectives et définition des niveaux de compétences requises lors d'un entretien avec les dirigeants et/ou DRH
- Repérage des articulations nécessaires avec les prescripteurs (en particulier la Mission Locale pour les jeunes) et identification des procédures possibles pour les jeunes : stages, formation, mises en situation...
- Repérage des, situations et typologies (*selon une grille à bâtir pour mesurer la pertinence et la capacité d'engagement du participant dans un parcours vers l'emploi*) des jeunes éloignés de l'emploi avec les Collectivités, Services et Structures compétentes (Conseil Départemental, MILO, Pôle Emploi, Education Nationale...)

**B) L'information et la sensibilisation :**

- Information et sensibilisation des entreprises sur "les typologies des publics et leurs difficultés ainsi que sur "les clés de l'insertion professionnelle réussie" via des matinales et/ou ateliers.
- Création d'un module spécifique concernant les MNA pour mieux éclairer les entreprises de la spécificité.
- Elaboration d'un petit guide des aides et accompagnement en matière d'insertion en partenariat avec les Collectivités, services et structures compétentes
- Information et sensibilisation des jeunes via des matinées de découverte de l'économie et des entreprises de proximité au travers d'ateliers "Matins de l'emploi", de visites de sites ou d'entretiens collectifs avec des professionnels de chacun des secteurs et activités concernés.

*Synthèse entre le repérage des entreprises intéressées, de leurs opportunités et des profils et potentiels avérés des jeunes*

**C) Médiation jeunes entreprises : Construction de projets de parcours et mise en lien avec les entreprises**

- Mise en place de stages de découvertes ( 2 ou 3 jours), d'insertion ( 1 à 2 semaines) ou d'intérim préfigurant une bourse au "stages réservés" avec l'appui d'un double parrainage (un jeune et un adulte de l'entreprise) pour faire une évaluation en milieu du travail
- Mise en place d'un accompagnement spécifique des MNA : orienter vers des Formations linguistique pour les personnes rencontrant des difficultés dans ce domaine et/ou à visées professionnelles.
- Faire le lien avec l'Education Nationale et les opérateurs de l'orientation et de découvertes des métiers.
- Initier des parcours métiers pré-qualifiant centré sur les secteurs ciblés. En fonction des métiers visés, les "apprenants" pourraient bénéficier d'un parrainage et suivre une formation qualifiante à l'issue ou accéder à l'emploi, notamment via les entreprises impliquées.
- Préparer des sessions de recrutement et organiser au final un "job dating" intitulé "40 emplois, 40 chances pour vous ! " ( Inspiré de 100 chances, 100 emplois réseau d'entreprises qui offre un parcours sur-mesure pour les jeunes 18-30 ans en difficulté d'insertion professionnelle !) durant lequel des entreprises landaises viendront proposer 40 CDI aux jeunes les plus motivés
- Reconnaissance des engagements employeurs et des employés lors d'une soirée spéciale « Les As du tremplin » ou d'un événementiel similaire à définir collectivement.

*Débouchés possibles et perspectives de consolidation :*

- Bilan de l'action dans son ensemble et synthèse des bonnes et moins bonnes pratiques pour capitaliser sur ces éléments
- Conditions pour pérenniser le job dating « 40 emplois »
- Réflexions pour que cette expérimentation serve à la constitution d'un dispositif durable autour par exemple d'une École de la 2e chance (l'Ecole du 40)

**Moyens humains consacrés à la mise en oeuvre opérationnelle de l'action**

**Fatma CHOUAIEB et Laurent DEAMBROGIO** fondateurs de Hello Charly créé en février 2016.

Hello Charly est une startup EdTech ("education technology") à but social, qui conçoit et développe des outils digitaux pour l'orientation scolaire et professionnelle, afin que chacun puisse trouver sa voie de façon inspirante et personnalisée, et découvrir des métiers en élargissant le champ des possibles. Hello Charly est lauréat de la première vague du PIA 3 « Mooc et solutions numériques pour l'orientation » de la Caisse des dépôts, soutenu par le Gouvernement. Accessibles depuis le web, nos outils responsive et mobile-first, qui reposent sur un duo chatbot / page de profil personnalisée, ont permis d'accompagner plus de 60 000 personnes (dont 80% de jeunes de 15 à 25 ans) depuis 4 ans, partout en France.

**Catherine DU PEYRAT** Apres avoir accompagné les transformations stratégiques de grands groupes industriels français et américain dans des postes de HRBP et talent, je me suis installée à Dax où j'ai créé Talents & Performances en 2017.

Expérimentée dans le développement des ressources humaines stratégiques et coach professionnel certifié je me suis formée à la méthode d'animation projet Design Thinking. Passionnée par l'écosystème du numérique et formée « RH Digital » par l'école supérieure du Digital à Paris, j'accompagne toute organisation, entreprises et associations, sur des thématiques de management d'équipes, de recrutement, de compétences et de changement.

**Pascal DUSSIN**, Directeur du Département Animation Territoriale et informations économiques à la CCI des Landes. Sciences Po Bordeaux section éco-financière et Maîtrise de Droit Privé. Membre du CLEE de la ZAP de Morcenx, Labouheyre, Parentis en Born Il anime une équipe d'experts sectoriels, coordonne méthodes et objectifs, organise des évènements et travaille en relation avec les Collectivités territoriales.

**Vésilé KOMOROWSKI** Implanté en Alsace, puis dans les Landes, VK Consulting RH est un cabinet de conseil spécialisé dans les métiers de l'expertise RH. 18 années d'expertise "métier" et "terrain" pour de grands groupes internationaux et parfaitement généraliste, VK Consulting RH vous permet de bénéficier d'un accompagnement au quotidien en matière de conseils d'entreprise, de recrutements, de formations, d'accompagnements personnalisés

**Jean SOUBLIN**, Responsable de Service à la CCI des Landes DESS Administration locale et ingénieur maître en gestion. Il est aussi Manager de centre ville

**Prévoyez-vous d'avoir recours à des achats de fournitures et/ou de services ?** Oui

**Le service instructeur pourra vous demander des pièces justificatives pour vérifier le respect de la mise en concurrence. En dehors des seuils d'achat formalisé ou pour tout organisme privé, la mise en concurrence**

**i** peut-être démontrée en justifiant que trois devis ont été demandés. Le porteur doit être en mesure de justifier les raisons qui expliquent qu'il retienne tel prestataire ou fournisseur. Ces éléments d'explication seront validés par l'instructeur.

Nature de l'achat	Mode de sélection retenu ou envisagé
communication print	devis
fournitures	devis
prestations outil numérique	devis
prestation médiation emploi	devis
prestation service ciblage entreprises	devis

#### Réalisations et résultats attendus

Nature des livrables (types de produits, de supports), nombre d'exemplaires, ... Modalités de diffusion, transfert ...

#### Achats

Print et Presse 1 172,0

Fournitures et Goodies 900

Tablettes tactiles 5 099,0

**Consultant 2 "VK Consulting RH"**

**Consultant 1 "Talents et Performance"**

**Consultants 3 "Hello Charly"**

**Au moins 15 ateliers de sensibilisation et 6 visites d'entreprises**

**Au moins 100 entreprises et 160 jeunes sensibilisés**

## Modalités de suivi

### Décrivez la manière dont vous respecterez vos obligations en matière de publicité du cofinancement par le FSE du projet

Les logos seront systématiquement apposés sur tous les supports de communication liés au projet et le FSE sera toujours cités dans les communications ou exposés.

Une information sera faite aux participants et un affichage A3 sera effectué lors des actions et dans les bureaux des personnels intégrés au projet. .

Les prestataires intègreront les logos européens sur leurs supports de communication avec les participants.

Une page web dédiée au projet intégrera les logos européens.

### Moyens humains affectés au suivi administratif du projet

Nombre d'ETP, fonction et missions.

52 jours de cadres supérieurs de la CCI sont envisagés pour la coordination et le suivi administratif du projet soit 378 h.

### L'une ou l'autre de ces personnes a-t-elle suivi une formation/information sur la mobilisation du FSE ?

Oui

Si oui, en quelle année ? 2020

### Sur la base de quelle(s) unité(s) de mesure, allez-vous mesurer la réalisation du projet ?

Ex. : L'accompagnement d'une personne est justifié si X entretiens individuels ont été réalisés.

- 160 participants aux ateliers d'animation
- 100 entreprises participantes
- 100 connexions à l'application,
- 15 ateliers de sensibilisation
- 6 visites d'entreprises
- 40 emplois proposés

Outils numérique de communication :

- ouverture de l'outil numérique aux jeunes landais
- création d'un guide des aides insertion
- création d'un support pour les entreprises

### Sur la base de quel(s) type(s) de pièce justificative allez-vous vérifier les réalisations de votre projet ?

Ex : fiche signée par l'intervenant et le participant accompagné pour justifier d'un entretien ou compte rendu de l'entretien cosigné...

### Pièces justificatives des réalisations et résultats :

- participants aux ateliers d'animation : feuilles d'émargement ou fiche de présence et/ou de synthèse d'entretien
- connexions à l'application : extraction statistiques de l'application
- participants aux entretiens aux visites ou matinées : feuilles d'émargement, fiche de présence et/ou de synthèse d'entretien
- entreprises participantes : émargement (réunion individuelles ou collectives, ou justificatifs de contacts mails, courrier...)
- ateliers de sensibilisation : feuilles d'émargement fiche de présence
- visites d'entreprises : feuilles d'émargement fiche de présence
- offres emplois proposées : émargement job dating, justificatif de transmission des offres...

### Pièces justificatives pour les outils numériques et de communication :

- copie des supports utilisés au bilan final,
- statistique sur l'usage de l'outil numérique par les jeunes landais.

### Pour les salariés de votre structure, affectés partiellement à la réalisation du projet, comment sont assurés le suivi du temps passé sur le projet et le recueil des éléments justificatifs de leur activité sur celui-ci ?

Le suivi des temps des personnels de la CCI intégré au projet seront contrôlés par :

- extraction du logiciel de temps de travail "achievo" et agenda
- fiches de temps mensuelles détaillées par demi journée contrôlées et signées par la hiérarchie et l'agent.

**Disposez vous d'une comptabilité analytique par projet, permettant, par une codification comptable appropriée, d'isoler dans son système de suivi comptable les dépenses et les ressources liées au projet pour lequel un cofinancement du FSE est sollicité ?**

Oui

## Identification de l'organisme

Organisme

<b>Raison sociale (nom détaillé sans sigle)</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes
<b>Sigle (le cas échéant)</b>	CCI LANDES
<b>N° SIRET</b>	18400002400010
<b>Adresse de l'établissement porteur de projet</b>	AVENUE 293 avenue Marechal FOCH BP BP 137
<b>Code postal - Commune</b>	40003 - MONT DE MARSAN CEDEX
<b>Code INSEE</b>	40178
<b>Courriel</b>	pdu@landes.cci.fr
<b>Site internet, le cas échéant</b>	<a href="https://landes.cci.fr/">https://landes.cci.fr/</a>
<b>Statut juridique</b>	Etablissement public
<b>Nature</b>	Organisme de droit public Etablissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat
<b>Code APE/NAF</b>	9411Z - Activités des organisations patronales et consulaires
<b>N° de déclaration d'activité (organismes de formation)</b>	7240 P00 3840
<b>Adresse du siège social (si différente)</b>	
<b>Code postal - Commune</b>	
<b>Code INSEE</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Êtes-vous soumis au Code des marchés publics ou à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ?</b>	Oui

Présentation de l'organisme bénéficiaire

### Décrivez votre activité (9999 caractères maximum)

Ex : objet social, activités principales... Joignez toute documentation de présentation de votre organisme jugée utile.

### Etablissement public à caractère administratif de l'Etat

Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) représentent les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères. Ce sont des établissements publics à caractère administratif de l'Etat, qui ne disposent pas d'un comptable public, mais d'un trésorier élu parmi ses membres. Elles ne sont pas des opérateurs de l'Etat. Ces particularités tiennent notamment au fait qu'elles sont administrées par des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs.

Les missions des CCI, telles qu'elles ont été redéfinies par la **loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises** sont décrites dans le nouvel article L. 710-1 du code de commerce, qui prévoit qu'au-delà de leur rôle historique et traditionnel de représentation des intérêts de leurs membres, le réseau des CCI contribue au développement économique des territoires, des entreprises et de leurs associations en remplissant en faveur des acteurs économiques des missions de service public, des missions d'intérêt général et des missions d'intérêt collectif.

**La loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services** a reprécisé cette dernière mission, en prévoyant, au même article du code de commerce, que le réseau des CCI contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations.

**Engagés au quotidien pour promouvoir l'économie, les territoires et les entreprises landaises, les conseillers de la CCI des Landes** défendent au quotidien les intérêts des 15 830 commerçants, industriels et prestataires de services du département sur les 4 sites : Mont de Marsan, Dax, Labenne et Biscarrosse

**Les 75 membres élus de la CCI des Landes sont les acteurs d'une démocratie économique unique**, engagés au quotidien pour promouvoir l'économie, les territoires et les entreprises landaises.

**Militante de l'entrepreneuriat, la CCI des Landes, est ainsi aux côtés de chaque entreprise des Landes.** Pour créer davantage de valeur et la rendre ainsi plus compétitive notamment pas l'accès à des réseaux et les liens utiles qu'ils génèrent, en lui offrant un service client exceptionnel, proche, fondé sur la confiance, la complicité, réactif et proactif, centré sur l'innovation

**La finalité de la CCI des Landes est de « Stimuler la compétitivité des entreprises et du territoire par l'innovation »**

Représentant légal de l'organisme

<b>Civilité</b>	Monsieur
<b>Nom</b>	DUCASSÉ
<b>Prénom</b>	Michel
<b>Adresse électronique</b>	michel.ducasse@landes.cci.fr
<b>Fonction dans l'organisme</b>	Directeur general
<b>Y a-t-il une délégation de signature ?</b>	Non

## Contacts

Les chargés de suivi de ma démarche FSE

Nom	Prénom	Responsable principal
DUSSIN	Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>

Les chargés de suivi externe à ma démarche FSE

**Aucun élément dans la liste**

**Aides d'Etat**

Aides d'Etat

*Liste des aides reçues d'organismes publics (Union européenne, Etat, collectivités territoriales, ...), quelle que soit leur forme et obtenues au cours des 2 dernières années. Une aide est considérée comme octroyée au moment où le droit légal de recevoir cette aide est conféré à l'entreprise, quelle que soit la date du versement de ladite aide. Le tableau n'est pas à remplir si votre organisme est une collectivité territoriale ou un établissement public.*

Aides publiques déjà obtenues

Financeurs / Projet aidé	Année N-2			Année N-1			Année N			Total financeur	
	Montant	%	Aide de minimis	Montant	%	Aide de minimis	Montant	%	Aide de minimis	Montant	%
Etat	0,00 €	0,00 %	<input type="checkbox"/>	10 000,00 €	100,00 %	<input type="checkbox"/>	0,00 €	0,00 %	<input type="checkbox"/>	10 000,00 €	100,00 %
DIRECCTE / Ambitions métiers	0,00 €	0,00 %	Non	10 000,00 €	100,00 %	Non	0,00 €	0,00 %	Non	10 000,00 €	100,00 %
<b>Total général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>10 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>	<input type="checkbox"/>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>	<input type="checkbox"/>	<b>10 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

*Détailler une ligne par organisme financeur lorsqu'il en existe plusieurs par type de financement.*

*Pour les formes d'aide autres que la subvention (exonérations, garanties de prêts, prêts bonifiés, etc.) n'indiquer que le financeur, l'objet de l'aide et l'année.*

*Le service gestionnaire pourra être amené, au cours de l'instruction du dossier, à solliciter des éléments complémentaires permettant de calculer l'« équivalent subvention brut » de ces aides.*

**Le projet pour lequel vous demandez un cofinancement par le FSE, vise-t-il la formation de vos propres salariés ?**

Non

**Le projet pour lequel vous demandez un cofinancement par le FSE vise-t-il à obtenir uniquement une aide au conseil (hors formation) ?**

Non

**Les actions mises en oeuvre grâce au cofinancement FSE sont-elles susceptibles d'apporter un avantage sélectif à d'autres personnes morales (bénéficiaires tiers), de nature à fausser la concurrence et à constituer une aide d'Etat au sens de l'article 107 du TFUE ?**

Non

**Justifiez**

Trois prestataires aux compétences spécifiques font partie de l'équipe projet.

Ils ont été choisis pour professionnaliser au maximum l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle mais en aucun cas l'opération se limite à leurs compétences.

## Structuration

Structuration du plan de financement

**Votre plan de financement comprend-il uniquement des prestations ?**

Non

**Appliquerez-vous un coût standard unitaire (CSU) pour calculer l'ensemble des dépenses de votre projet ?**

Non

**Votre plan de financement comprend-il des dépenses de personnel ?**

Oui

**Votre plan de financement comprend-il d'autres dépenses directes ?**

Oui

Coûts restants forfaitisés sur la base de vos dépenses de personnel

Je choisis de déclarer mes dépenses directes au réel

Dépenses indirectes forfaitisées

**Votre plan de financement comprend-il des dépenses indirectes ?**

Oui

**Quel taux forfaitaire choisissez-vous pour calculer vos dépenses indirectes ?**

15% de vos dépenses directes de personnel

Je suis informé que le service instructeur, à l'examen de ma demande de financement, pourra retenir une autre méthode de calcul des coûts de mon projet.  
Vous devrez alors modifier votre demande en ce sens.

## Dépenses directes - Personnel

Nature du coefficient d'affectation proposé pour le calcul des dépenses directes de personnel

**Aucun élément dans la liste**

Exemple

<b>Nature du coefficient d'affectation</b>		<b>Unité</b>
Temps travaillé sur le projet par l'agent concerné / temps total de cet agent		Heures

Dépenses directes de personnel (personnel du porteur de projet intervenant directement sur le projet)

Référence de la ligne	Noms des salariés et types de fonctions assurées  (saisir une ligne par personne)	Intérimaire	Coefficient d'affectation	Base de dépense (Salaires annuels chargés)	Activité liée à l'opération	Activité totale	Part de l'activité liée à l'opération	Dépenses liées à l'opération	A titre indicatif : coût unitaire
				(1)	(2)	(3)	(4)=(2)/(3)	(5)=(1)x(2)/(3)	(6)=(1)/(3)
DPE2	DUSSIN - DIRECTEUR	Non		124 815,00 €	380,00	1 820,00	20,88%	26 060,27 €	68,5797€
DPE1	SOUBLIN - Chef de service	Non		68 744,00 €	219,00	1 820,00	12,03%	8 271,94 €	37,7714€
	Sous Total année 1 - 2020			193 559,00 €				34 332,21 €	
	Total pour l'opération			193 559,00 €				34 332,21 €	

## Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement directement rattachables au projet

Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Préciser les bases de calcul, si nécessaire	Montants ventilés par année	
			Année 1 - 2020	Total
Achats de fournitures et matériels non amortissables	Tablettes tactiles , fournitures , goodies et print		7 171,00 €	7 171,00 €
Dépenses d'amortissement des matériels liés à l'opération			0,00 €	0,00 €
Locations de matériel et de locaux nécessités par l'opération			0,00 €	0,00 €
Frais de transports , d'hébergement et de restauration	Frais de bouche (10 personnes) et d'animation ( animateur et mise en scène) pour la soirée des As du tremplin Frais de déplacements 2500 km x 0,451soit 1127		5 127,00 €	5 127,00 €
<b>Total</b>			<b>12 298,00 €</b>	<b>12 298,00 €</b>

## Prestations

Dépenses directes de prestations de services

Référence de la ligne	Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Préciser les bases de calcul, si nécessaire	SIRET prestataire	Montants ventilés par année	
					Année 1 - 2020	Total
DPR4	HELLO CHARLY	Afin de proposer une information à la fois ludique, personnalisée et enrichie aux 160 jeunes et moins jeunes ciblés par ce projet, Hello Charly met à leur disposition un accès à un chatbot de découverte des métiers et des opportunités sur son territoire. Le chatbot Charly sera consultable sur le site <a href="http://www.hello-charly.com">www.hello-charly.com</a> avec une entrée dédiée, aux couleurs des Landes	Le budget se décline en deux lots : LOT 1 : LICENCE D'UTILISATION DE LA SOLUTION Tarif pour 1 licence : 33 euros HT par utilisateur Simulation pour 160 utilisateurs : 5 280 euros HT au total LOT 2 : SESSIONS D'ATELIERS EN PRÉSENTIEL Tarif pour 1 atelier d'1h30 avec 80 personnes : 300 euros HT Simulation pour 4 ateliers d'1h30 pour les 160 personnes, organisées en 2 sessions : 1 200 euros HT au total TOTAL BUDGET PRÉVISIONNEL : 6 480 euros HT	81317469500029	7 776,00 €	7 776,00 €
DPR6	repas	repas pour les formations ou suivi	160*2*10		3 200,00 €	3 200,00 €
DPR3	TALENTS ET PERFORMANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'une médiation vers l'emploi « sur mesure »</li> <li>• Acquisition de nouvelles connaissances et compétences</li> <li>• Créer du lien grâce à l'intelligence collective des jeunes</li> <li>• Intervenant, Coach professionnel &amp; RH formé et expérimenté</li> </ul> <p>Pour les ateliers interactifs, plus de 160 jeunes seront répartis en 13 groupes de 12 personnes qui chacun participeront à 2 ateliers de 1/2 journée (4h)</p>	<p>Le programme s'insère à la fois dans la phase de sensibilisation du dispositif prévu et dans celle plus opérationnelle dite de médiation et de mise en situation professionnelle</p> <p>L'accompagnement de Talents &amp; Performances s'articule en trois étapes : deux étapes en interaction directe en face à face avec les jeunes, et une étape en interaction avec les entreprises pour faciliter l'intégration des jeunes et l'identification éventuelle de savoirs faire ou des « talents »</p>	82309560900017	14 520,00 €	14 520,00 €

DPR5	VK Consulting RH	<p>La Marque Employeur des Entreprises sera valorisée</p> <p>Cibler les postes ouverts et définir les niveaux de compétences requises lors d'un entretien avec les entreprises d'intérim (estimatif de 25 postes différents à raison d'1 heure pour calibrer), définir les écarts + préparer les offres d'emplois</p> <p>Envisager la possibilité de formations sur mesure, recherche financements, organismes, programmes sur-mesure au besoin, organisation des stages</p>	148 h à 70€ ttc	80508017300018	10 360,00 €	10 360,00 €
<b>Total</b>					<b>35 856,00 €</b>	<b>35 856,00 €</b>

## Calcul des dépenses indirectes forfaitisées

Calcul des dépenses indirectes

Application du taux forfaitaire de 15% sur les dépenses directes de personnel pour le calcul des dépenses indirectes

Application du taux forfaitaire de 15%		
	Année 1 - 2020	Total
Dépenses directes de personnel	5 149,83 €	5 149,83 €

**Dépenses de tiers et en nature**

Dépenses en nature

*Ces dépenses doivent obligatoirement être compensées en ressources par des "contributions en nature".*

Objet	Détailler la nature des dépenses prévues	Détailler les bases de calcul, si nécessaire	Montants ventilés par année	
			Année 1-2020	Total
Bénévolat			0,00 €	0,00 €
Mise à disposition de biens à titre gracieux	Mise à disposition de salles et du centre de conférences et de séminaires	20 x 140 + 840	3 480,00 €	3 480,00 €
<b>Total</b>			<b>3 480,00 €</b>	<b>3 480,00 €</b>

*Les dépenses en nature correspondent à la valorisation d'apports à titre gratuits de biens ou services nécessaires à la réalisation du projet.*

## Dépenses prévisionnelles

Tableau récapitulatif des dépenses prévisionnelles

Poste de dépense	Année 1-2020		Total	
<b>Dépenses directes (1+2+3+4)</b>	<b>82 486,21 €</b>	<b>90,53 %</b>	<b>82 486,21 €</b>	<b>90,53 %</b>
1. Personnel	34 332,21 €	37,68 %	34 332,21 €	37,68 %
2. Fonctionnement	12 298,00 €	13,50 %	12 298,00 €	13,50 %
3. Prestations externes	35 856,00 €	39,35 %	35 856,00 €	39,35 %
4. Liées aux participants				
<b>Dépenses indirectes</b>	<b>5 149,83 €</b>	<b>5,65 %</b>	<b>5 149,83 €</b>	<b>5,65 %</b>
<b>Dépenses de tiers</b>				
<b>Dépenses en nature</b>	<b>3 480,00 €</b>	<b>3,82 %</b>	<b>3 480,00 €</b>	<b>3,82 %</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>91 116,04 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>91 116,04 €</b>	<b>100,00 %</b>

**Les dépenses d'achat de biens, de fournitures ou de prestations de services acquittées pour la réalisation de l'opération cofinancée peuvent-elles faire l'objet d'une déduction de la TVA ?**

Non

**Toutes les dépenses sont-elles supportées par votre organisme ?**

Non

**Si non, indiquer les structures concernées**

AUCUNE AUTRE Toutes les dépenses seront directement imputées à la CCI des landes, les mises à disposition de locaux sont faites à titre gracieux.

Non

**Votre projet génère-t-il des recettes ?**

## Ressources prévisionnelles

Tableau des ressources prévisionnelles

Numéro de référence	Financeurs	Année 1 - 2020		Total	
	<b>1. Fonds européens</b>	<b>45 558,02 €</b>	<b>50,00 %</b>	<b>45 558,02 €</b>	<b>50,00 %</b>
RES1	FSE	45 558,02 €	50,00 %	45 558,02 €	50,00 %
	<b>2. Financements publics nationaux</b>	<b>10 933,92 €</b>	<b>12,00 %</b>	<b>10 933,92 €</b>	<b>12,00 %</b>
RES4	CDtal landes	10 933,92 €	12,00 %	10 933,92 €	12,00 %
	<b>Sous total : montant du soutien public (1+2)</b>	<b>56 491,94 €</b>	<b>62,00 %</b>	<b>56 491,94 €</b>	<b>62,00 %</b>
	<b>3. Financements privés nationaux</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>
	<b>4. Autofinancement</b>	<b>31 144,10 €</b>	<b>34,18 %</b>	<b>31 144,10 €</b>	<b>34,18 %</b>
RES2	Autofinancement public	31 144,10 €	34,18 %	31 144,10 €	34,18 %
RES3	Autofinancement privé	0,00 €	0,00 %	0,00 €	0,00 %
	<b>5. Contributions de tiers</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 %</b>
	<b>6. Contributions en nature</b>	<b>3 480,00 €</b>	<b>3,82 %</b>	<b>3 480,00 €</b>	<b>3,82 %</b>
RES5	Contributions en nature - CCI LANDES	3 480,00 €	3,82 %	3 480,00 €	3,82 %
	<b>Total des ressources (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>91 116,04 €</b>		<b>91 116,04 €</b>	

**Les autres financements externes sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?**

Oui

## Synthèse

Tableau récapitulatif général

	Année 1 - 2020	Total
Total des dépenses	91 116,04 €	91 116,04 €
Total des ressources	91 116,04 €	91 116,04 €